



# VILLÉINFOS

N°01

AUTOMNE  
2020

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE VILLÉ



**P.4**

Présentation des équipes

**P.8**

Visite des bâtiments communaux

**P.15**

Rentrée des associations

**P.6**

Une communication collaborative

**P.13**

Animations

**P.18**

Nos nouveaux commerçants

## LE MOT DU MAIRE

LIONEL  
PFANN

**Chères Villoises, chers Villois,**

Permettez-moi d'introduire mon propos en vous remerciant chaleureusement pour la confiance que vous avez accordée à la liste « Unis pour un nouvel élan » que j'ai menée le 15 mars dernier pour le projet communal des six prochaines années. Eu égard à la situation sanitaire et à la forte abstention, point de triomphalisme mais une profonde humilité.

Quelques jours après l'élection, le Président de la République annonçait le début du confinement. S'il est encore impossible de mesurer totalement l'ampleur du choc sanitaire et économique du Covid-19, je souhaite évoquer le travail entrepris par la municipalité.

Le conseil municipal s'est officiellement installé le 27 mai dernier. Vous découvrirez l'ensemble des élus dans ce premier numéro du Villé Infos qui fait peau neuve. Cette nouvelle maquette répond à une volonté de moderniser les supports de communication de la commune. Elle a été conçue, de même que le site internet actuellement en cours de construction, par l'Agence de communication villoise Stratogene.

Pendant le confinement, la solidarité a été la première préoccupation de l'équipe sortante et

de l'équipe nouvellement élue. En effet, les contraintes de distanciation sociale ont accentué l'isolement, engendré des inquiétudes et généré des besoins particuliers.

Dès les premiers jours du confinement, la municipalité a suivi les personnes les plus vulnérables en prenant régulièrement de leurs nouvelles ou en apportant son aide aux courses. Quelques semaines plus tard, deux séries de masques de protection, financés par la Commune, la Communauté de Communes et le Conseil Départemental, ont été distribués à la population.

Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui, par leurs actions et leur implication, ont permis à notre bourg d'être globalement épargné par ce dangereux virus. Aucun cas de Covid n'a été à déplorer au sein de l'EHPAD, grâce à l'engagement et au dévouement du personnel auquel nous témoignons toute notre reconnaissance.

Durant cette période, et malgré la situation contraignante, les employés communaux ont également été présents pour effectuer les travaux prévus, apporter de l'aide et répondre aux besoins de nos concitoyens.

**Responsable de la publication :** Lionel PFANN  
**Rédaction et mise en page :** Commission Communication  
**Maquette graphique et impression :** [strogenes.fr](http://strogenes.fr)  
**Photo de couverture :** Christian TONGIO  
**Photos :** Christian ROCHE, Alexandra MURER, documents remis

Restons solidaires, continuons à respecter les gestes barrières et à nous protéger collectivement !

Cette pandémie a sévèrement touché le tissu économique. Pour affirmer de manière positive et intense son soutien au commerce local et de proximité, le conseil municipal a exonéré tous les droits de place. Malgré l'impossibilité d'organiser des rassemblements durant la période estivale, un « Marché des producteurs » a toutefois pu être aménagé, réunissant à lui seul une vingtaine d'exposants engagés au respect de la qualité de leurs produits et des mesures sanitaires imposées cette année.

La nouvelle municipalité a mis à profit la période d'été pour préparer la rentrée : l'équipe est au rendez-vous, les commissions communales sont opérationnelles, la transition avec la mandature précédente est réussie. Les travaux de voirie rue de la Schrann et rue de l'Eglantine ont été finalisés ; d'autres travaux prenant en compte la problématique de la sécurité routière seront entrepris prochainement.

Le travail de fond est considérable et indispensable : reprise en main des dossiers urgents, rencontre avec les différentes institutions, mise en place de nouvelles organisations, nomination des élus dans différentes instances extra-communales. Ainsi, la Communauté de Communes de la Vallée de Villé s'est installée le 10 juillet et les élus villois en sont partie prenante. J'y ai, pour ma part, été élu vice-président en charge de l'agriculture, de l'environnement, du transport et des circulations douces.

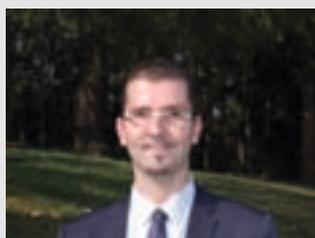
Renouvelant notre engagement de proximité et de pédagogie avec le citoyen, mon équipe et moi-même souhaitons vous associer plus largement à nos réflexions lors de commissions de travail.

A l'aube de ce nouveau mandat, les défis sont nombreux, de l'urbanisme aux finances en passant par les enjeux de notre quotidien.

J'userai de toute mon énergie et de toute ma détermination pour faire progresser notre bourg et notre vallée !

**LIONEL PFANN** / Votre Maire





**Lionel PFANN**

Maire  
Météorologue



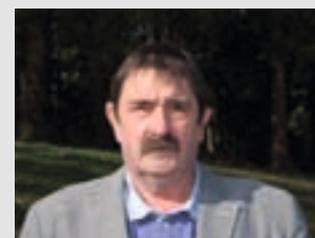
**Alexandra MURER**

Adjointe  
Infirmière



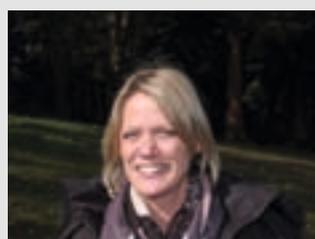
**Jean-Pierre ALDOSA**

Adjoint  
Commercial retraité



**Serge SPIESSE**

Adjoint  
Agent sécurité incendie



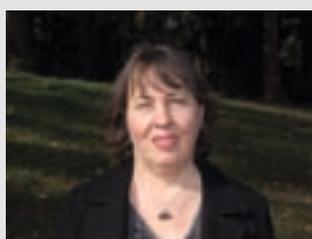
**Christine MEYER**

Conseillère municipale  
Chargée de clientèle en  
banque



**Gilles GENTILE**

Conseiller municipal  
Responsable commercial



**Françoise BURGER**

Conseillère municipale  
Agent hospitalier



**Gérard CHAMLEY**

Conseiller municipal  
Courtier retraité



**Claire TELLINAI**

Conseillère municipale  
Secrétaire retraitée



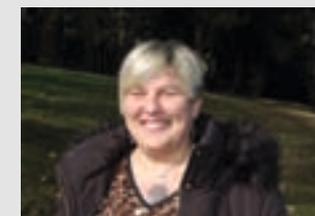
**Stéphanie COLMÉ**

Conseillère municipale  
Secrétaire médicale



**Cédric WIRTH**

Conseiller municipal  
Adjoint technique  
territorial principal



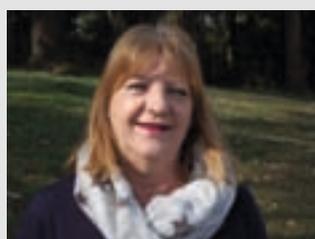
**Annunziata RUSSO DA SILVA**

Conseillère municipale  
Mère au foyer



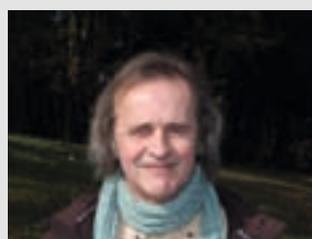
**Thierry PIERRE-SIEGENDALER**

Conseiller municipal  
Scaphandrier



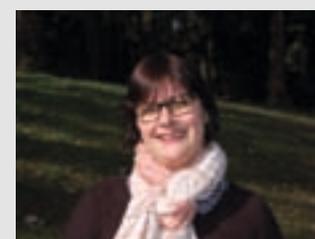
**Liliane KOEHL**

Conseillère municipale  
Conductrice de machine



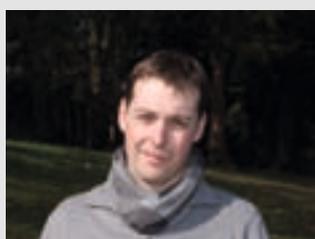
**Daniel VERNIER**

Conseiller municipal  
Retraité



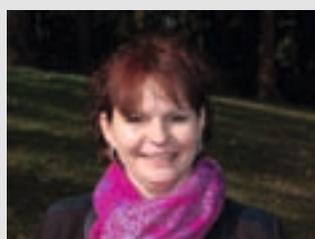
**Christelle KIEFFER**

Conseillère municipale  
Adjoint administratif  
principal



**Henri RAMBAUD**

Conseiller municipal  
Technicien de maintenance  
mécanique



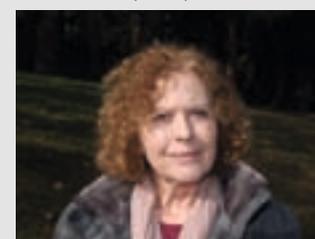
**Patricia BIRGER**

Conseillère municipale  
Chef d'équipe



**Eric WILLEMIN**

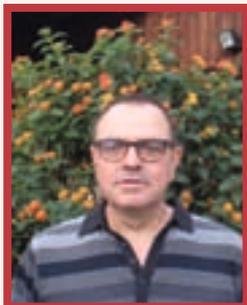
Conseiller municipal  
Agent d'assurance retraité



**Rosmarie DURAND**

Conseillère municipale  
suppléante  
Retraîtée

## ÉQUIPE TECHNIQUE ■



**Théo ADRIAN**

Agent de maîtrise principal  
responsable du service  
technique.  
Agent polyvalent.



**Pierre BURG**

Adjoint technique service  
fleurissement, espace vert.  
Régisseur du marché.  
Agent polyvalent



**Thierry ZIMMERMANN**

Adjoint technique.  
Agent polyvalent



**Samuel SCHMITT**

Adjoint technique responsable  
fleurissement, service espace  
vert.  
Agent polyvalent

## ■ ÉQUIPE ATSEM



**Deborah BRAUN**

ATSEM en petite et  
grande section



**Marie-Odile MORITZ**

ATSEM en CP et grande  
section



**Véronique RABINEAU**

ATSEM toutes sections

## ÉQUIPE ADMINISTRATIVE ■

Secrétaire Général

Employé administratif

Employé administratif

Employé administratif

Employé administratif

Pour des raisons de discrétion, l'équipe administrative n'a pas souhaité figurer nominativement.

Bien que nous le regrettons, nous respectons ce choix.

## S'ENGAGER DANS UNE COMMUNICATION COLLABORATIVE

**Pour le Vivre Ensemble, la communication est primordiale aux yeux de nos élus.**

Notre nouvelle équipe a la volonté de s'engager dans une communication collaborative avec le citoyen, en toute transparence, de manière mesurée et réfléchie.

- Une communication qui permette à chacun de se sentir impliqué, encouragé, valorisé ; qui donne de la visibilité aux actions accomplies ; qui permette aussi d'exprimer des besoins et d'identifier des problématiques.
- Une communication qui ne se contente pas seulement de recevoir des messages, mais de rester à l'écoute, d'associer les citoyens pour étudier et transmettre les propositions, relayer les informations, dynamiser et favoriser les échanges.

**“ Aucun citoyen ne doit se sentir isolé, encore moins dans le contexte de cette période sanitaire difficile ”**

- un outil existant, le bulletin municipal dans sa nouvelle version ; un nouveau look, modernisé, aux couleurs dynamiques, à parution saisonnière
- la création d'un nouveau site internet, actuellement en cours de construction ; il devrait voir le jour début 2021.

Les élus mènent également une réflexion autour d'un dernier support de communication : un écran d'affichage numérique qui permettrait, entre autres, d'abandonner l'affichage « sauvage » papier sur la verrière de la mairie et valoriserait la communication

municipale en diffusant des informations à un large public, en temps réel.

**Alexandra MURER et Claire TELLINAI**

Le désir d'établir une communication verticale, qu'elle soit descendante, c'est-à-dire de la municipalité vers les citoyens, ou ascendante, émanant des citoyens à destination des élus.

Soit, au final, un souhait de communication horizontale, de même niveau, égalitaire, favorisant les échanges entre les différents acteurs dans notre commune.

Aucun citoyen ne doit se sentir isolé, encore moins dans le contexte de cette période sanitaire difficile.

Les membres de la commission communication ont eu pour projet premier de travailler autour des différents outils permettant de véhiculer l'information et d'encourager la collaboration :



## BAPTÊME DU GROUPE SCOLAIRE DE VILLÉ

La fusion des écoles maternelle et élémentaire en école primaire est effective depuis la rentrée de septembre 2019, sous la direction de Madame Catherine Benoît.

Dans sa délibération du 9 décembre 2019, le conseil municipal, réuni sous la présidence du Maire André Frantz, a décidé à l'unanimité de baptiser le groupe scolaire « Ecole Primaire René Kuder », en hommage à l'artiste-peintre villois dont les fresques ornent couloirs et salle de l'école.

### RENTRÉE SCOLAIRE ■

#### RENTRÉE SCOLAIRE 2020 - 2021

ENSEIGNANT(E)S	NIVEAUX	NOMBRE D'ÉLÈVES
Mme VINCENT Caroline	CE1 - CE2	19
Mme BENOIT Catherine	CE2 - CM1	24
Mme POTIER Céline	CM1 - CM2	28
Mme JACOB-LEYDER Patricia	CP - CE1	20
Mme DIEUDONNE Shirley	GS - CP	20
Mme SCHMITT Francine	PS - MS- GS	26
Mme DUBUC-STRAUCH Isabelle	ULIS	11 (Répartis dans les différents niveaux)



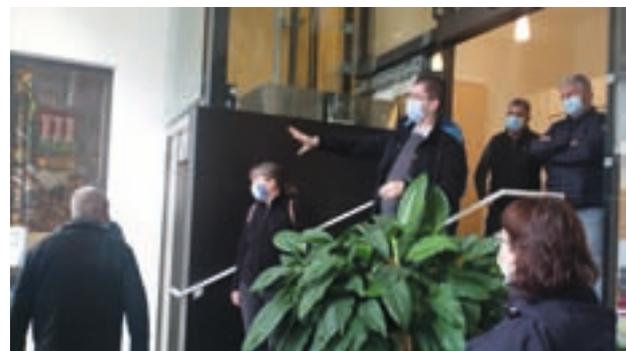
## LES ÉLUS MUNICIPAUX INVITÉS À VISITER LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Samedi 24 octobre 2020, en matinée, le nouveau maire a convié l'équipe municipale à visiter l'ensemble des bâtiments communaux que regroupe le bourg centre : une visite au départ de l'Ecole primaire René Kuder, amenant les élus à l'abattoir puis à la mairie et s'achevant sur le site de l'atelier communal. Lieux (découverts pour certains ou redécouverts pour d'autres) qui témoignent de la belle vie, riche et active, qui règne sur la commune.

Un rendez-vous indispensable, aux yeux de Lionel PFANN, en ce début de mandat. Une visite permettant à chacun de se projeter et ainsi de gagner en efficacité lors des prochains échanges et différentes réflexions. L'occasion

donnée aussi à nos élus de tisser les nouveaux liens ou de les souder pour faire vivre pleinement le dynamisme de l'équipe nouvelle.

**Alexandra MURER, adjointe**



### ■ TRAVAUX RÉALISÉS DEPUIS LE PRINTEMPS OU EN COURS DE FINALISATION



#### VOIRIE

- La pose d'un brise énergie et d'un enrobé a été effectuée rue de la Schrann.

- De même, la rue de l'Eglantine a bénéficié d'une réfection globale par la pose d'une bicouche et le gravillonnage ; les caniveaux ont été réhabilités.

- Rue de la Schrann et rue Illenloechel (à partir du carrefour Chemin des Prunelles) : mise en application de l'arrêté n° 33/2020 de circulation interdite par la pose des panneaux de signalisation et la mise en place d'une barrière (avec cadenas).



#### BÂTIMENTS

La réhabilitation d'un appartement au groupe scolaire et la réparation du chauffage au Foyer Joseph Grass ont été effectuées au cours de l'été.

#### SÉCURITÉ ET PRÉVENTION ROUTIÈRE

Sur l'ensemble du ban de Villé, il est actuellement procédé au recensement de tous les arbres à risques et présentant un danger pour la population.

Sur le sentier multi-activités, des arbres menaçant de tomber et risquant de détériorer la ligne électrique Basse Tension (BT) ont été coupés.

Dans le bourg, amélioration de la signalisation par l'installation de panneaux et mise en application de l'arrêté n° 44/2020 concernant le stationnement interdit hors cases dans les rues et places suivantes :

Rue Louis Pasteur, Rue du Général Leclerc, Rue des Potiers, Rue René Kuder, Rue des Bouchers, Rue du 26 Novembre, ainsi que Place du Marché et Place Charles de Gaulle.

Les contrevenants s'exposent au risque de contravention.

**Serge SPIESSE et Jean-Pierre ALDOSA, adjoints**

## ■ FERMETURE DE LA POSTE À VILLÉ POUR TRAVAUX

Du 5 octobre au 16 novembre 2020, la Poste de Villé procède à un réaménagement de ses locaux. Afin d'assurer la continuité de ses services, elle a sollicité la commune de Villé pour la mise à disposition d'un local.

L'agence a donc été transférée dans la salle d'exposition de la Mairie ; l'accès se fait par l'extérieur, via la rampe, côté Place Charles de Gaulle.

Les clients peuvent ainsi continuer à effectuer leurs opérations postales (envoi, arrivée et stockage de courriers, retrait de colis ...). Les paiements se font soit par chèque, soit par carte bancaire, l'utilisation de numéraires n'étant pas possible pendant toute la durée de ce déménagement.

Les activités de France Services se poursuivent également dans cette même salle ; les usagers des services publics partenaires de France Services (l'AGIRC ARCCO, la CAF, la CARSAT, la CNAM, la CNAV, la MSA, les Ministères de l'Intérieur et de la Justice, Pôle Emploi) peuvent donc continuer à bénéficier d'un accompagnement articulant présence humaine et outil numérique.

Les horaires d'accueil sont les suivants :

- du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
- le samedi matin : de 9h à 12h.

Le bureau de La Poste rouvrira ses portes le lundi 16 novembre à 10 heures.

## ■ COMMUNICATION DU RESEAU DE TRANSPORT D'ELECTRICITE (RTE)

La Commune de Villé a été informée que des travaux d'élagage et d'abattage, nécessaires à l'entretien de la ligne à haute tension 63KV-SELESTAT-SAINT BLAISE, vont être entrepris sur le territoire de la commune du 1er octobre au 15 décembre 2020.

L'exécution de ces travaux a été confiée par Réseau Transport d'Electricité à Monsieur Didier SONET de l'entreprise BILLOTTE (tél. 06 07 99 28 68).

Pour toute réclamation concernant l'exécution de ces travaux ainsi que pour tout règlement de dégâts qui pourraient être éventuellement occasionnés, les intéressés peuvent s'adresser au représentant de l'entreprise.

En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser à :

**RESEAU TRANSPORT D'ELECTRICITE - GMR ALSACE**

12 avenue de Hollande

68110 ILLZACH (tél. 03 89 63 63 00)

## ■ LA FIBRE OPTIQUE EST ARRIVÉE DANS VOTRE COMMUNE



Vous allez désormais pouvoir bénéficier de débits Internet inégalés.

Les modalités d'accès à la fibre sont disponibles sur notre site [www.rosace-fibre.fr](http://www.rosace-fibre.fr) pour découvrir les différentes étapes préalables à votre demande de raccordement :

> 1. **tester votre éligibilité** sur le lien <https://www.rosace-fibre.fr/eligibilite>

> 2. **télécharger** le guide particuliers en vous rendant sur

<https://www.rosace-fibre.fr/la-fibre/telechargements> et en cliquant sur l'onglet « plaquette particuliers »

> 3. **découvrir les offres** du Fournisseur d'Accès Internet de votre choix, présent sur votre commune

<https://www.rosace-fibre.fr/la-fibre/les-operateurs>

Vous pouvez également suivre les modalités de raccordement à la fibre optique en vidéo animée sur Rosace TV : <https://www.rosace-fibre.fr/la-fibre/rosacetv>

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet

[www.rosace-fibre.fr](http://www.rosace-fibre.fr)

Pour toute question, n'hésitez pas à utiliser la rubrique « contactez-nous »

Grâce à la fibre optique, l'accès au Très Haut Débit devient une réalité.



## | TOUS UNIS FACE AU VIRUS

**La crise inédite du COVID-19 a été une rude épreuve, la plus grande crise sanitaire depuis la seconde guerre mondiale.**

Terrible pour l'économie locale et pour les professionnels en première ligne, qui ont été frappés par un séisme d'une ampleur incommensurable.

Un épisode violent pour tous les autres professionnels qui ont dû tenir bon, dans une tension inhabituelle, et qui se sont mobilisés de façon extraordinaire pour continuer à œuvrer au service de l'intérêt général, alors même que la majorité de la population était confinée.

Par ces propos, la municipalité tient à valoriser toutes les initiatives solidaires qui ont touché l'ensemble des secteurs de la vie sociale ou économique. De très nombreux partenaires ont en effet témoigné leur soutien à travers une multitude de dons : en numéraires, en

nature, par une aide matérielle, à travers des témoignages de sympathie ou en tant que bénévoles dans notre commune.

La municipalité souhaite adresser ses remerciements les plus sincères à tous ceux qui se sont et qui ont continué à se mobiliser avec courage, abnégation et générosité : commerçants, associations, soignants, agents de la ville, bénévoles, concitoyens ... Un engagement de tous les jours, si précieux et essentiel en cette période de crise sanitaire.

Merci et bravo à vous tous, acteurs de cette solidarité humaine !

Pour la municipalité,  
Alexandra MURER, adjointe

## | EHPAD DU GIESSEN : RAPPEL

Lors de la période de confinement qui a débuté ce printemps, les résidents de l'EHPAD de Villé ont été, grâce au professionnalisme et à l'engagement de l'ensemble du personnel, épargnés par le virus qui a été contenu aux portes de l'établissement. Si l'absence de visites et le manque de proximité avec la famille et les proches ont parfois perturbé le quotidien de certains résidents, malgré le soutien du personnel, la bataille gagnée face au virus a suscité le respect et l'admiration des habitants de la vallée et de ses élus.

Le déconfinement, qui a permis la reprise des visites, demande toutefois le respect strict du protocole mis en place par la direction de l'EHPAD : port du masque obligatoire, lavage des mains avec gel hydroalcoolique, distanciation, maximum de deux visiteurs par chambre ...

Ce rappel fait suite au dernier conseil d'administration qui s'est tenu le 19 août 2020, lors duquel le non-respect du port du masque dans les chambres de résidents a été évoqué. Constaté plusieurs fois en l'espace de quelques semaines, ce manquement met en danger les résidents, le personnel et le bon fonctionnement des services.

Au-delà du besoin que chacune ou chacun peut ressentir d'être le plus proche possible d'une personne aimée ou appréciée, le respect du protocole ne tolère malheureusement aucune dérogation et doit être strictement appliqué.

Alain MEYER, Président du conseil d'administration de l'EHPAD



## EHPAD DU GIESSEN - INFOS DE DERNIERE MINUTE

(communiquées lors du Conseil d'administration du 27/10/2020)

### COVID-19 - Mesures de prévention renforcées à l'EHPAD depuis le 22/10/20 :

- Les visites en chambres ne sont plus autorisées, sauf exception (accompagnement fin de vie, ...).
- Visites du lundi au samedi (pour le moment sans rdv) dans un espace dédié (locaux de la Clairière).
- Visites sur rdv pour les familles des résidents de l'unité de vie protégée.
- Plus de sorties autorisées pour les résidents, sauf exception (notamment pour raisons médicales).
- Fermeture de l'EHPAD jour et nuit. Clôture du jardin extérieur.
- Animation : limitation des intervenants extérieurs, annulation ou arrêt de certaines activités, restriction du

nombre de participants. La réflexion est menée au cas par cas.

### A partir du 28/10/2020 :

- Distanciation en salle à manger : 2 personnes par table au lieu de 4.
- Transformation du salon 2 en salle à manger pour 12 résidents.
- Limitation des contacts entre les différents groupes de résidents, en fonction de leur lieu de repas.

Maintien des isolements de protection si retour d'hospitalisation et d'isolements renforcés si apparition du moindre symptôme.

**Objectif** : éviter que le virus ne rentre dans l'établissement tout en essayant de maintenir, coûte que coûte, les liens sociaux. Ces nouvelles dispositions sont appelées à être adaptées, au fur et à mesure, à l'évolution de la situation sanitaire.

## LETTRE OUVERTE

### ■ VACCINATION CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE

Tous les médecins de la Vallée de Villé recommandent fortement de se faire vacciner contre la grippe saisonnière pour éviter une pression trop importante sur le système de santé (consultations médicales, hospitalisation...).

Cette recommandation est principalement destinée :

- Aux patients les plus fragiles (âgés de plus de 65 ans, atteints d'une affection de longue durée (A.L.D.), atteints d'asthme)
- A leurs proches et aidants
- A tous les professionnels de santé, aux aides à domicile
- Aux personnels, intervenants, visiteurs et bénévoles de l'EHPAD de Villé ou d'autres structures de soins.

Les docteurs Emilie BAUER, Bénédicte BURG, Nathalie CARLIER, Jean FORMERY, Thomas GOEPFERT, Philippe JUND, Bruno et Elisabeth LASCOLS, Gérald MARTZ, Guillaume PELSY, Guillaume SCHON et Nicolas SERZIAN.

## PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

# RECENSEMENT DE NOS CONCITOYENS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AIDÉS EN CAS DE CRISE

La Mairie recense les personnes pouvant avoir besoin d'une aide particulière en cas de canicule, de grand froid ou de toute autre crise, comme par exemple les personnes à mobilité réduite, les personnes présentant un handicap, les personnes malades ou vivant seules ...

Si vous vous sentez concerné, vous êtes invité à prendre contact avec la Mairie pour compléter le formulaire de renseignements.

De même, si vous identifiez des personnes dans l'un ou l'autre de ces cas, merci de nous les faire connaître.

Toutes les données recensées suite à cette démarche resteront strictement confidentielles et ne seront pas utilisées à d'autres fins.

## CLIMAT ET FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE : BILAN ÉTÉ 2020

D'un point de vue climatologique et par convention, la période estivale regroupe les trois mois les plus chauds à savoir juin, juillet et août. Pour établir des statistiques, il est alors plus facile de fixer le début et la fin des saisons météorologiques en début et fin de mois (contrairement aux saisons calendaires).

Cet été 2020 est remarquable. En effet, si juin 2020 n'a pas révélé de températures particulièrement significatives, ni de précipitations franchement déficitaires, il faut élargir les observations à l'ensemble du premier semestre pour identifier des relevés exceptionnels. Après des mois de mars, avril et mai particulièrement secs, juin est un peu plus humide mais cette situation ne durera pas car une longue période de sécheresse s'installera dès le mois de juillet, faisant suite à trois années de déficit pluviométrique. Avec les températures qui s'envolent, le déficit de l'indice d'humidité des sols s'accroît pour dépasser 50 % tant au niveau de la vallée de Villé que de l'Alsace. Juillet 2020 est d'ailleurs le mois de juillet le plus sec depuis 1959. Loin de s'atténuer, la chaleur persistera durant tout le mois d'août. La situation hydrologique a continué à se dégrader jusqu'au mois de septembre : le Giessen s'est retrouvé à sec avant Sélestat et dans notre bourg, seul un mince filet d'eau coulait encore ; les prés étaient grillés par les ardeurs du soleil et les sols de plus en plus abîmés.

Dans ces conditions, la Préfecture du Bas-Rhin en lien avec le comité départemental sécheresse a placé les cours d'eau du bassin hydrographique « Bruche, Ehn, Andlau, Giessen et

Lièpvrette » en situation d'alerte renforcée le 6 août, puis de crise à compter du 13 août. Conséquence immédiate : une interdiction formelle d'arroser les espaces verts et autres massifs floraux. Par ailleurs, l'arrêté précise que, en dehors des services incendie, tout puisage d'eau sur les bouches incendie est strictement interdit. En ma qualité de Maire, il m'appartient de veiller au respect des mesures préfectorales en vigueur.

La commune de Villé a donc cessé l'arrosage des massifs et des bacs fleuris (qui représente jusqu'à 18 000 litres d'eau par semaine en période estivale). Une situation désolante, car le fleurissement était particulièrement réussi et il représente un investissement humain et financier non négligeable. Nous avons cependant agi en responsabilité, prenant en considération l'intérêt général afin de préserver au mieux notre ressource en eau. Les personnels des Services Techniques ont eu pour consigne d'enlever les plantes au fur et à mesure de leur dépérissement.

Les changements que nous constatons dans notre environnement nous amèneront collectivement, dans les prochaines années, à penser un fleurissement différent tout en préservant le cadre de vie. Concilier la sauvegarde de la ressource en eau avec le développement de notre territoire nécessitera une réflexion pluridisciplinaire dans un contexte de changement climatique. Autant de défis que la Municipalité est prête à relever.

Lionel PFANN

AVRIL 2020



JUIN 2020



AOÛT 2020



## MANIFESTATIONS ESTIVALES

Le printemps et l'été 2020 laisseront le souvenir d'une période qui a bouleversé nos habitudes, bousculé nos certitudes et engendré son lot d'inquiétudes durant le confinement plus ou moins bien vécu par les uns et les autres, dans l'attente d'un retour à la normale.

Les mesures d'urgence mises en place ont eu pour effet, entre autres conséquences, l'annulation de nombreuses manifestations prévues de longue date, des prises de décision quelquefois douloureuses.

Au premier rang de celles-ci, le « Marché Terroir et Traditions » dans sa version originelle. La municipalité nouvellement installée a cependant eu à cœur de trouver une solution adaptée au contexte sanitaire, afin que les producteurs locaux et les artisans puissent maintenir leur activité. Ainsi est né le « Marché des Producteurs », à la satisfaction générale des parties engagées dans le projet (malgré les mesures sanitaires imposées, l'impossibilité de consommer sur place et l'absence d'animations musicales ou autres).

En signe de solidarité, la municipalité a accordé aux exposants la gratuité des droits de place pendant toute la durée du marché. Les commerçants ambulants du marché hebdomadaire ainsi que les exploitants de terrasses villoises ont également bénéficié de cette exonération.

L'équipe municipale remercie tous les participants pour la compréhension et la solidarité qu'ils ont manifestées dans ce contexte inédit et particulier.

La liste des autres manifestations ayant dû être annulées à Villé en raison de l'épidémie est significative :

- Marche gourmande organisée par Festi'Villé et le Club Vosgien (28 juin)
- Défilé et feu d'artifice du 13 juillet, bal populaire avec les pompiers
- Marché des Créateurs (18-19 juillet)
- Kermesse paroissiale (15 août)
- Journée Européenne de la Culture Juive et Journées du Patrimoine (en septembre)

D'autres événements ont subi le même sort dans l'ensemble de la vallée (guinguettes de l'été chez les restaurateurs, Fête du Printemps et de la Musique à Basseberg, Décibulles, etc...).

Aujourd'hui encore, face aux protocoles sanitaires et aux consignes de distanciation à respecter, face aux incertitudes parfois et surtout à la recrudescence de la pandémie, de nombreuses municipalités préfèrent annuler certains événements : des temps forts de festivités, des plus beaux et plus authentiques marchés de Noël d'Alsace 2020 aux traditionnelles fêtes carnavalesques de 2021.

Les organisateurs de manifestations espèrent pouvoir vous donner rendez-vous l'année prochaine avec plus d'éclat pour des événements encore plus festifs.

Claire TELLINAL et Alexandra MURER



## | DÉCORATION ESTIVALE

Grâce à une équipe de talentueux bénévoles très ambitieux, notre commune a une nouvelle fois revêtu ses habits d'été. De superbes fleurs, papillons et cigognes ont orné les rues de notre bourg depuis le printemps dernier.

Un immense MERCI à toutes celles et ceux qui se sont investis !



### ■ APPEL À BÉNÉVOLES AUX « MAINS D'OR »

Vous êtes habiles de vos doigts, habitué(e)s au maniement des ciseaux et des pinces et la fabrication de décorations vous est familière ?

#### Votre esprit fourmille d'idées ?

Nul doute que vos petites mains d'or sont appelées à rejoindre l'équipe embellissement et décoration de notre commune ! Une équipe d'élus et de bénévoles aux talents divers et variés qui se charge d'agrémenter, au fil des saisons, les places, rues et bâtiments de la commune.

**Une équipe qui n'attend que vous !**

Les décors étant essentiellement réalisés à partir de matériel de récupération, l'équipe accepte volontiers tout objet pouvant être recyclé : chutes de tissu, cageots ou cagettes en bois, planches, grillage de poule, etc ...

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :

- Alexandra MURER, adjointe au Maire en charge de la décoration au 06.87.32.69.05
- Liliane KOEHL, conseillère municipale présidente de la commission décoration au 06.88.85.97.50

## RÉUNION DE RENTRÉE DES ASSOCIATIONS

Le 14 octobre dernier a eu lieu une réunion de rentrée des associations en salle festive de l'école primaire de Villé. Une rencontre orchestrée par le nouveau maire, Lionel PFANN qui avait souhaité adapter les mesures sanitaires au contexte Covid en limitant l'assemblée à une trentaine de participants. Ont donc été invités, pour cette première rencontre, les présidents des associations villoises subventionnées, jusque-là, par la mairie. Étaient également présents, aux côtés de Lionel PFANN, ses trois adjoints, les deux conseillers municipaux délégués ainsi que les deux conseillères municipales présidentes des commissions animation et communication.

L'objectif premier de cette réunion était de créer du lien entre la municipalité et les associations. De favoriser les échanges et de se faire mieux connaître aussi.

L'adjointe au Maire, Alexandra MURER, en charge des relations avec les associations mais également de la communication, a exprimé son souhait de promouvoir les associations et leur communication à travers différents supports, relookés pour certains (bulletin municipal), en cours de construction (site internet) ou d'étude pour d'autres (écran d'affichage numérique). Son souhait étant également de dynamiser le tissu associatif en l'intégrant davantage dans les futures manifestations. Elle a par ailleurs rappelé l'esprit de la nouvelle équipe : sa volonté de remettre l'humain au centre des choses, au cœur des projets, son désir de proximité et sa volonté d'agir pour l'intérêt général, pour l'épanouissement de notre commune.

Un tour de table, proposé par monsieur le maire, a par ailleurs permis à chaque président de présenter son

association, d'échanger en toute convivialité autour de quelques interrogations et de nombreuses réflexions. Un sentiment de forte volonté de fédérer régnait dans l'assistance ce soir-là. Des inquiétudes et de la frustration aussi, face à la recrudescence de la pandémie et, par conséquent, devant des intentions difficilement réalisables dans l'avenir proche.

Le projet que Lionel PFANN s'est vu également exprimer auprès de l'assemblée au cours de cette soirée est l'idée d'une journée (ou d'une soirée), d'un forum des associations ; l'occasion qui serait donnée à ces dernières d'échanger leurs idées avec différents interlocuteurs, d'informer le public, de mutualiser leur savoir et leurs expériences. Voire même de susciter l'envie à certains visiteurs de les rejoindre. Un autre besoin également exprimé par de nombreux participants : celui de créer un annuaire des associations. Pour ce faire, la municipalité lance dès aujourd'hui un **appel aux associations villoises** : que ces dernières se fassent rapidement connaître en transmettant leur identité, celle de leur président ainsi que leurs coordonnées téléphoniques, adresses mail et postale. Elles peuvent s'adresser directement aux services de la mairie ou contacter l'adjointe en charge de ce dossier par mail à l'adresse suivante : [alexandra.murer72@gmail.com](mailto:alexandra.murer72@gmail.com)

Les différents participants se sont quittés après avoir convenu de profiter du contexte sanitaire pour se donner le temps de la réflexion autour de différents projets et l'étude d'une journée des associations avant, on l'espère, de pouvoir bientôt se retrouver.

### ■ SAISON 2021 DU CLUB VOSGIEN

Monsieur Patrick Raynaud, président du Club Vosgien, nous informe que le programme des activités de la saison 2021 sera établi à la fin du mois de novembre ; sa publication paraîtra dans la prochaine édition du Villé Infos.

### ■ CLUB DE L'ÂGE D'OR

Les activités du club sont à l'arrêt (aucune sortie n'est actuellement prévue). Seule la gymnastique a repris doucement et la fête de Noël sera peut-être organisée en décembre.

La présidente du Club, Madame Liliane Herrbach-Muller, nous informe que le programme d'activités 2021 sera décidé lors d'une réunion du comité qui se tiendra courant novembre.

En conséquence, le calendrier fera l'objet d'une publication dans la prochaine édition du Villé Infos.



## ■ BIENVENUE À

- Gustave LEDERMANN le 12 avril
- Charly ZEHDNER le 22 avril
- Noé ARBOGAST le 6 mai
- Naïm BELHADJ AHMED le 11 mai
- Line GRANDADAM le 19 juin
- Maël FUHRMANN le 14 juillet
- Alessio KEYSER le 15 juillet
- Nélío BERNHARDT le 18 juillet
- Axel MAGER BIDAL le 24 juillet
- Mya MULLER le 23 septembre
- Eva ARMBRUSTER le 27 septembre
- Anastasie GUTHLIN le 29 septembre
- Carlotta ANCHISI le 8 octobre
- Marilynne WEBER le 9 octobre



## ■ ILS SE SONT DIT OUI

- Waedao PANSRI et Laurent CLUZEL  
le 24 juin
- Sarah JERJIR et Cyrille VIEUXFORT  
le 19 septembre
- Marie-Flore SCHROTZ et David MORELLE  
le 3 octobre

## ■ ILS NOUS ONT QUITTÉS

- Henriette SCHWAB le 15 mars
- Monique SENGLER le 19 mars
- Germaine BURRUS le 28 mars
- Yvette GLESS le 18 avril
- Mathilde GIRAudeau le 26 avril
- Marie-Louise ULRICH le 20 mai
- Lilly GERBER le 28 mai
- Simone SCHELLINGER le 13 juin
- Mathilde BAMBERG le 7 octobre



## ■ FÉLICITATIONS À

### Nos aînés n'ont pas été oubliés ...

Le Maire, les Adjointes et l'ensemble du Conseil municipal adressent leurs chaleureuses félicitations et présentent leurs vœux à Mesdames et Messieurs

#### POUR LEURS 85 ANS :

- **François RUGGERO**, le 10 juin
- **Philippe LEIBEL**, le 28 juin
- **Anita SCHAUBLE**, le 6 juillet
- **Annelise MARTIN**, le 28 juillet
- **Marie-Rose MULLER**, le 15 août

#### POUR LEURS 90 ANS :

- **Céline LOEWENGUTH**, le 21 mars
- **Marie Jacqueline HEBERLÉ**, le 15 juin
- **Paulette GLOUX**, le 18 juin

#### POUR LEURS 95 ANS :

- **Marie-Thérèse KAMMER**, le 8 juillet
- **Marie-Elisabeth POSTAL**, le 8 août
- **Simone SCHNEIKERT**, le 17 septembre

## ■ FÊTE DES AÎNÉS

La Fête des Aînés, traditionnellement organisée en début d'année, n'aura pas lieu en janvier 2021 en raison de la situation sanitaire ; la municipalité réfléchit à une formule alternative.



Cette année particulière ne nous a pas permis de respecter la tradition en temps réel : le confinement, la période transitoire entre les élections de mars, l'installation cet été de la nouvelle municipalité et la réorganisation des services, ont contribué à décaler la célébration de ces événements.

Il y a quelques jours, la municipalité a enfin eu le plaisir de rencontrer chacune et chacun des récipiendaires pour leur offrir une belle corbeille garnie marquant ces grands anniversaires.

Les mois de novembre et décembre nous donneront l'occasion d'honorer d'autres jubilaires :

Mesdames Marie KAMMERER, Yvonne MEYER et Marthe SEITZ, le 8 novembre pour leurs 85 ans et Monsieur Gérard SEILLER le 19 novembre pour ses 90 ans ;

Mesdames Monique FAHRER le 11 décembre et Gilberte ZIMMERMANN le 20 décembre pour leurs 85 ans.

## BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS

### ■ VAL DE NATURE



**Val de nature est un projet qui est né il y a un peu plus d'un an. J'avais envie de changement, de faire quelque chose de plus concret et surtout de me rapprocher de chez moi et d'être plus au contact des gens.**

L'idée est venue d'un simple constat : en tant que consommateur, je ne trouvais pas ce que je voulais dans la vallée. Ce qui est super, c'est qu'il y a une forte activité autour des produits locaux - et c'est une vraie chance ! - mais il manquait beaucoup de produits bio que je devais aller chercher à Sélestat ou à Barr. J'ai donc décidé de me lancer dans l'ouverture d'une épicerie bio.

Pendant plus de 10 mois, j'ai réfléchi, fait des plans, peaufiné mes idées, pour monter un projet solide, cohérent et qui soit en accord avec mon engagement écologique de longue date. Puis j'ai démissionné de mon CDI à Strasbourg dans les énergies renouvelables pour me consacrer pleinement à **Val de nature**.

Après avoir passé 3 mois à fabriquer les différents meubles du magasin et à redonner un coup de neuf au

local, j'ai pu ouvrir le 5 octobre dernier et, chaque jour, je me réjouis **de vous accueillir !**

**Val de nature** propose presque exclusivement des produits bio, que ce soit en alimentaire (fruits et légumes, épicerie, boissons, etc.) ou en non alimentaire (hygiène, entretien, pharmacopée). Mon objectif est de travailler autant que possible avec des producteurs locaux (Alsace, proche Lorraine) et on a la chance, dans notre région, d'avoir une offre très intéressante dans tout type de produits bio. Et comme je suis totalement indépendant, je choisis moi-même tous les produits que je souhaite vendre et les producteurs dont je souhaite diffuser le travail remarquable. La gamme de produits est assez large pour que chacun puisse faire des courses complètes dans mon magasin.

N'hésitez pas à venir dans mon magasin, vous serez assurés d'y être accueillis avec le sourire !

**Robin MARGOGNE**



## ■ BOULANGERIE SNYDER



Monsieur Olivier SNYDER (46 ans, natif de Westhoffen et pâtissier de formation) et son épouse Ludmila (45 ans, originaire de Lettonie) ont eu un véritable coup de cœur pour la Vallée de Villé.

Après être passés par l'Île de France et Arras, ils viennent de s'installer au 9 rue Kuder à Villé, où ils ont repris les rênes de la boulangerie ouverte à leur enseigne depuis le 1<sup>er</sup> septembre dernier.

Leur fils Maxime les a rejoints pour effectuer son apprentissage au sein de l'affaire familiale.

Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue et pleine réussite dans leur entreprise.

## VIVRE ENSEMBLE

# BIS REPETITA : PROPRETÉ, HYGIÈNE, SAVOIR-VIVRE : L'AFFAIRE DE TOUS !

### Déconfinement = Incivilités ?

C'est hélas le déplorable constat qui s'est fait dans notre bourg ces dernières semaines.

Il convient cependant de saluer l'implication du personnel de l'équipe technique qui s'investit sans relâche dans l'entretien et le nettoyage des places, rues et espaces verts de la commune. Leur travail mérite respect et considération.

### Déconfinement = Recrudescence des incivilités !

Non, les masques de protection dits « jetables » ne sont pas destinés à se retrouver dans les espaces publics ou sur les trottoirs, mais dans une poubelle !

Il en va de même pour tout autre déchet : canettes, emballages, mouchoirs en papier, mégots de cigarette ...

### Déjections canines :

Quelques chiens n'ont toujours pas réussi à éduquer leur maître pour le ramassage des crottes !

Félicitations en revanche à ceux qui ont adopté les bons réflexes : se munir d'un sac destiné à cet usage.

### Savoir-vivre :

Il est par ailleurs rappelé que chacun est tenu de respecter son voisinage : entretenir ses plantations en limite de propriété, procéder au nettoyage et au désherbage devant son domicile, respecter le repos dominical, s'abstenir de tout tapage, diurne et nocturne, ...

Le respect des autres commence par le respect de soi-même !

## BATTUES DE CHASSE

Sur le ban communal de Villé

Les prochaines battues auront lieu les dimanches :



## SMICTOM

Horaires d'hiver de la déchetterie

Du 1<sup>er</sup> novembre 2020 au 31 mars 2021, la déchetterie de Villé vous accueille :

- Les mardi, mercredi et vendredi : 9H - 12H et 14H - 17H
- Le samedi : 8H - 12H et 13H - 17H
- La déchetterie est fermée les jours fériés



## TITRES SÉCURISÉS

La municipalité a le plaisir de vous informer qu'après une importante réorganisation, le service de délivrance des titres sécurisés rouvrira début novembre 2020.

## DON DU SANG

L'**amicale des donneurs de sang bénévoles** et l'EFS invitent tous les habitants à se mobiliser lors de la prochaine collecte de sang qui aura lieu le lundi 14 décembre 2020, de 17h à 20h, en salle d'animation de l'Ecole primaire René Kuder, 6, Promenade du Klosterwald à Villé. Les besoins sont importants et en constante augmentation.

Un appel est notamment lancé aux jeunes nouveaux donneurs.

## CHANGEMENT DE SITUATION

Si vous venez d'emménager dans la commune, si vous vous apprêtez à la quitter ou si vous changez d'adresse, merci de penser à en informer votre mairie. Veuillez également à mentionner vos nom et prénom sur votre sonnette et votre boîte aux lettres.

## BANQUE ALIMENTAIRE

La Collecte Nationale aura lieu le vendredi 27 et le samedi 28 novembre 2020 dans les supermarchés locaux.



### MAIRIE DE VILLÉ

21 PLACE DU MARCHÉ

67220 VILLÉ

03 88 57 11 57

mairie-ville@wanadoo.fr

### ACCUEIL DU PUBLIC

LUNDI 13H30 - 17H00

MARDI 13H30 - 17H00

MERCREDI 8H00 - 12H00 / 13H30 - 17H00

JEUDI Fermé

VENDREDI 8H00 - 12H00 / 13H30 - 17H00

Le Maire n'assure pas de permanence mais vous donne la possibilité de le rencontrer sur rendez-vous : 03 88 57 11 57 ou mairie-ville@wanadoo.fr